Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 23/10/2026 - B2026/062770 - 2018 B 02969 - 839 354 040 - 2HPAINS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
Civ. neutre HOSNI TAREK 3 avenue montmusseau 3 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU 69120 VAULX EN VELIN France N° d'adhérent : 20190980144646	Pour le compte de : SAS 2HPAINS 3 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU 69120 VAULX EN VELIN N° SIREN : 839 354 040 Période déclarée : Année 2024 Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° ANNEXLIB01 *(applicable à compter du 31/12/2005)*

SAS 2H Pains
3 Avenue Gaston Monmousseau
69120 VAULX-EN-VELIN
SIRET : 839 354 040 R C S LYON

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Civ. neutre HOSNI TAREK
3 avenue montmusseau 3 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU
69120 VAULX EN VELIN
France

N° d'adhérent : 20190980144646

Pour le compte de :
SAS 2HPAINS
3 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU
69120 VAULX EN VELIN

N° SIREN : 839 354 040
Période déclarée : Année 2024
Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-F *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-G *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2059-H *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2059-I *(applicable à compter du 31/12/2017)*

Annexe N° 2069-RCI *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° ANNEXLIB01 *(applicable à compter du 31/12/2005)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2024)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie: 3 AVENUE GASTON MONMOUSSEAU

Complément de distribution:

Lieu-dit, hameau: 3

Code postal: 69120

Ville: VAULX EN VELIN

Pays: France

3 - AVEZ-VOUS CHANGÉ D'ADRESSE ? SI OUI, INDIQUEZ L'ANCIENNE ADRESSE

Oui

Numéro, type et nom de voie: 6 rue MIMI PINSON

Code postal: 69100

Ville: VILLEURBANNE

Pays: FRANCE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal:

Bénéfice imposable à 15%: 23 230

Déficit *(report du 2033-B)*:

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé: EBP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

I - RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions payées par la société elle-même	17 000
Montant des revenus répartis (somme des montants ci-dessus)	17 000

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires *(hors apprentis et handicapés)*	39 843

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	75 000	15 000	60 000
Immobilisations financières *(1)*	8 000		8 000
TOTAL I *(5)*	83 000	15 000	68 000
2 - Actif circulant			
Créances *(2)* clients et comptes rattachés	85 842		85 842
Créances autres *(3)*	25 200		25 200
Disponibilités	26 033		26 033
TOTAL II	137 075		137 075
TOTAL GENERAL (I + II)	220 075	15 000	205 075

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Report à nouveau	67 785
Résultat de l'exercice	19 746
TOTAL I	88 531
2 - Provisions pour risques et charges	
TOTAL II	30 000
3 - Dettes *(4)*	
Fournisseurs et comptes rattachés	79 616
Comptes courants d'associés	6 928
TOTAL III	86 544
TOTAL GENERAL (I + II + III)	205 075

67 785
19 746
87 531
- 30

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B

(Applicable à compter du 31/12/2024)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		390 072
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	390 072

CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*			150 215
Achats de matières premières et autres approvisionnements *(y compris droits de douane)*			19 008
Autres charges externes			48 875
Impôts, taxes et versements assimilés			1 243
	dont TP/CFE, CVAE	1 170	
Rémunérations du personnel			39 843
Charges sociales			11 195
Dotations aux amortissements			7 500
Dotations aux provisions			30 000
		Total des charges d'exploitation (II)	307 879
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			82 193
	Charges financières (V)		47 244
Produits et charges divers	Charges exceptionnelles (VI)		11 719
	Impôts sur les bénéfices (VII)		3 484
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			19 746

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	19 746	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	19 746	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	19 746	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	32 500			32 500	
Installations générales, agencements et aménagements divers	42 500			42 500	
Immobilisations financières					
	8 000			8 000	
TOTAL rubrique I	83 000			83 000	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 250	3 250		6 500
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 250	4 250		8 500
TOTAL rubrique II	7 500	7 500		15 000

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.2 Provisions pour risques et charges				
	0	30 000		30 000
TOTAL	0	30 000		30 000

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	21 454
Montant de la TVA déductible sur biens et services *(sauf immobilisations)*	13 525

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel		4,00
	- dont apprentis	1,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		3,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	390 072
TOTAL 1	390 072

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	169 223
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	20 674
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	28 200
TOTAL 3	218 097

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	171 975

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Composition du capital social

N° 2033–F
(Applicable à compter du 31/12/2024)

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	500
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES

	Forme juridique	69230	N° SIREN	
	Numéro, type et nom de voie	69230		
1	Complément	ST GENIS LAVAL	Lieu-dit, hameau	FRANCE
	Code Postal	21000	Commune	69230
	Pays	France		
	Numéro, type et nom de voie	69230		
2	Complément	ST GENIS LAVAL	Lieu-dit, hameau	FRANCE
	Code Postal	21000	Commune	69230
	Pays	France		
	Numéro, type et nom de voie	69230		
3	Complément	ST GENIS LAVAL	Lieu-dit, hameau	FRANCE
	Code Postal	21000	Commune	69230
	Pays	France		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	HOSNI TAREK	Nom d'usage	69420
	Nombre de parts ou d'actions	499	Pourcentage de détention	99,00%
	Date de naissance	28/12/1976	Pays de naissance	TUNISIE
1	Code postal de naissance	99	Commune de naissance	JERISSA
	Numéro, type et nom de voie	72 A RUE DES COLLONGES		
	Complément de distribution	ST GENIS LAVAL	Lieu-dit, hameau	FRANCE
	Code postal	69230	Ville	ST GENIS LAVAL
	Pays	France		
2	Titre	MADAME		

Nom et prénom	POISOT ANNIE	Nom d'usage	MATHY POISOT
Nombre de parts ou d'actions	1	Pourcentage de détention	1,00%
Date de naissance	16/12/1946	Pays de naissance	FRANCE
Code postal de naissance	21000	Commune de naissance	DIJON
Numéro, type et nom de voie	49 RUE FANJAT		
Complément de distribution	"CONDRIEU	Lieu-dit, hameau	FRANCE
Code postal	69420	Ville	CONDRIEU
Pays	France		

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case. ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du 31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2024)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Annexe libre

TITRE

diverses explications

CORRESPONDANCE

charges exceptionnelles frais d'avocats et de tribunal procès en cours avec APPA e t FRANFINANCE somme réclamée 84 000 euros donc nous avons provisionné 30000 euros

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires réunie le 8 jUILLET 2025

Le 8 JUILLET2025 à 11 heures les actionnaires de la société 2HPAINS société par actions simplifiées au capital de 1000 Euros, dont le siège social est situé à VAULX EN VELIN 69120-3 Avenue Montmousseau immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 839354040, se sont réunis à au siège de la société sur convocation qui leur a été adressée individuellement le 6 juin 2019
Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par les actionnaires présents ainsi que par les représentants et les mandataires des actionnaires non présents.

L'assemblée est présidée par Mme POISOT ANNIE présidente de la société M. HOSNI Tarek accepte la fonction de secrétaire
Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que 2 actionnaires, représentant *1000* actions composant le capital social, sont présents

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés aux actionnaires :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans les formes et délai prévu par les statuts de la société.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;

La discussion est ouverte :
Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions ou décidées par les actionnaires :

Première résolution

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31/12/2024*, et lui donne quitus de sa gestion.
Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

Distribution de dividende Tarek Hosni 17 000 euros
ils seront imputés sur l'exercice 2025

- report à nouveau : 19746 euros ;

Troisième résolution

la réserve légale de 1920 euros n'ayant pas été reportée le sera sur l'exercice 2025 cette somme sera déduite du report à nouveau .

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.
Cette résolution est adoptée à *l'unanimité*

Cinquième résolution

En l'absence du jugement du tribunal du procès en cours avec Franfinance et APPA
Nous avons du affecter au compte de provision la somme de 30000 euros car en cas de perte du procès nous devrons régler la somme de 84 000 euros
D'après l'expertise judiciaire il y aurait un défaut de fabrication

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article *16* des statuts, par *ANNIE POISOT et HOSNI TAREK* pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures
La Présidente
ANNIE POISOT

le secrétaire de séance
HOSNI TAREK